

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Ce n'est pas la danse  
**Autor:** Bisse, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184356>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

zâi que liaisâi la *Senanna* dein lo pâilo à coté, où qu'on fotemassivè pè la cousena ; ye vint vairé et trâovè lo larro ein trein dè nettiyi lè bâtons.

— Que fédè-vo quie, malheureux, que dit ?  
 — Ye vè à Cudzi, que repond l'autro.  
 — A Cudzi ! vilhe tsaravouta ! Est-te lo tsemin ?  
 — Oh passâvo pè lo cheindâi !  
 — Ah lo tè vè bailli lo cheindâi, melebâogro !  
 Et lâi fote 'na ramenâie dâo tonaire, et dè bio savâi que lo larro s'ein alla vouâisu.

#### Coumeint on grâvè ào fromeint dè vaissâ.

— A quoui est cé bio fromein, démandâvè on homme que passâvè, ào gros Féli, que sè promenâvè découté dè son tsamp dè bliâ ?

— A mè.  
 — Coumeint cein va-te que n'est rein vaissâ, kâsti an sont ti rebattâ ?  
 — C'est que laiso prâo tserdons po l'appoyî.

#### Lè z'âno dè Lozena.

On monsu dè pè Lozena passâvè à tsévau su la Ripouna et vâo férè bâirè sa monture sein débredâ, ào bornalet qu'est proutso dè la grenetta. Tandi que la bête coudassâi bâirè, on païsan arrevè assebin avoué son bourrisquo qu'êtai appliyi, et l'autro lâi criè :

— Dites donc, paysan ! mettez-vous un moment à l'écart, ma jument n'aime pas les ânes.

— Vo z'ein âi meintu, que repond Dâvi, se ne lè z'amâvè pas, vo ne sariâ pas dessus.

C'est par une grise matinée d'hiver. Un blanc tapis de neige immaculée recouvre la terre. Les branches des arbres ploient sous le fardeau qui pèse sur elles en festons splendides. Les petits oiseaux, comprenant l'inutilité de leurs recherches, regardent avidement si quelque fenêtre hospitalière ne va pas leur étaler un trésor de miettes de pain. Môses Lévy, le majestueux fondateur et chef de la maison Lévy et C<sup>e</sup>, jouissant d'un crédit énorme et de l'estime de chacun, sort, chaudement vêtu, de chez lui et... reste suffoqué d'indignation.

Il y a bien de quoi, ma foi. Un passant, un polisson, tranchons le mot, s'est arrêté droit devant sa maison et, d'une manière que l'on devinera, a tracé dans la neige, en grandes lettres jaunes, la respectable raison sociale : *Lévy et C<sup>e</sup>*.

Après quelques instants d'une horreur muette et bien légitime, Môses Lévy recouvre ses sens et sa voix éclate en plaintes bruyantes contre l'indécent inconnu qui a traité d'une manière aussi incongrue le nom de son honorable maison.

M<sup>e</sup> Sarah Lévy, dont l'attention est éveillée par un vacarme inusité, reconnaît avec surprise la voix de son digne époux, d'ordinaire si calme. Elle ouvre la fenêtre, s'informe de l'événement, et partage aussitôt l'indignation de son mari. Tout à coup

elle s'arrête, et, saisie d'une inspiration subite : *C'est Mayer, dit-elle, je reconnais son écriture !*

Un négociant de Lausanne accompagnait l'autre jour deux dames de Vevey au port d'Ouchy. Ils causeront un moment sur le débarcadère, en attendant le bateau venant de Genève.

— Comme il est en retard ! dit l'une de ces dames, en consultant sa montre.

— Mon Dieu, madame, c'est presque toujours cela, répond le Lausannois, car vous savez qu'on va beaucoup plus vite dans la direction de Genève que dans celle de Villeneuve, le lac est toujours si haut de ce côté-ci.

— C'est juste... et bien oui... ajouta la dame, il a causé beaucoup de dégâts.

Une bonne maman grondait, avec beaucoup de raison, sa petite fille qui se penchait à la fenêtre du troisième étage.

— Imprudente..., veux-tu te retirer !... Quand tu te seras tuée, tu viendras te plaindre, n'est-ce pas !

— C'est étonnant, Catherine, comme le lait est léger depuis quelque temps, disait une dame à sa cuisinière.

— C'est vrai, madame ; je l'ai remarqué aussi, moi ; je prends tous les matins de la crème, et je conseillerais même à madame de faire comme moi.

La scène se passe à la gare du Flon.

*Un voyageur naïf.* — Dites-voir, pour qu'ils croient comme ça : Attention !

*Un employé malin.* — Parbleu, c'est bien simple. On demande la tention du câble.

*Le voyageur naïf.* — Oh ! alors.

#### CE N'EST PAS LA DANSE

« Ce n'est pas la danse ! Eh ! mon Dieu, ce n'est pas la danse... Ce n'est pas parce que vous aurez gigolé comme-ci, que vous aurez trémoussé comme-ça, que vous vous serez remué le corps et les jambes... que vous aurez fait le mal... Le mal, c'est les fréquentations dangereuses qui en sont les suites, c'est les petits coins obscurs de ces lieux de perdition... »

Ainsi tonnait du haut de la chaire un brave curé, en s'adressant surtout à la jeune partie féminine de ses ouailles.

Et ce qui rendait son éloquence tout à fait originale, c'est qu'il l'accompagnait d'une mimique qui était en même temps la reproduction de la chose. Pinçant de chaque côté son surplis comme un cotillon, à chaque mot accusateur, il joignait le geste à la parole, se livrant, pour l'exemple à de véritables déhanchements.

Aussi son auditoire ne retenait-il guère ses rires, malgré la majesté du lieu.

Un, surtout, se faisait entendre par dessus tous les autres, percant la nef de son timbre clairet, et dominant le diapason général.

— Gleriette ! reprit le curé, faut-il que j'aille te chatouiller les côtes pour te faire rire un peu plus fort ?

Celle à qui s'adressait cette apostrophe en toutes lettres n'en parut pas intimidée; au contraire. Était-ce effronterie? Non; mais simplement conscience d'une propension naturelle qui avait contracté l'habitude de certaines franchises.

En tous cas, ces anathèmes étaient formulés, comme on voit, sur le ton d'une familiarité douce, attestant qu'on se connaissait de longue date et d'autre part qu'à la messe.

Car Gloriette était réputée au village pour la gaieté de son rire. Elle était riante, elle était rieuse; elle riait à tout propos, et sous le moindre prétexte; rire était sa passion. Quand, en passant, on entendait un trille éclatant s'élever comme une fusée de derrière une haie vive, ou faire écho dans un angle de mur, on pouvait, sans y aller voir, affirmer à coup sûr: c'est la voix de Gloriette!

Et les hommes graves se disaient en continuant leur chemin: — Ah! la gamine!

Et ceux qui aimaient la musique criaient: — Bravo Gloriette!...

Et ce rire franc était si sympathique, que rien qu'en l'écoutant on avait envie de rire aussi.

Au bal, — ah! dame, nous y voilà! — au bal, dont elle était folle à cause de la danse, ce qui avait provoqué son accès d'hilarité durant le prône, au bal, c'était également avec son rire qu'elle tenait à distance les amoureux et les galants. C'était sa manière de répondre à tout, même à l'invitation d'un danseur quel qu'il fût, et qu'elle ne refusait jamais. Ce qu'elle refusait, par exemple, c'était les offres de « vin cuit » ce *nec plus ultra* de la sensualité villageoise. Mais quand l'heure était venue d'entrer en branle, que le crincrin avait donné le signal, que les quatre quinquets fumeux illuminaient la salle de bal en répandant dans l'air une odeur rance et acre, que le sol parqueté de planches secouées par tous ces pieds piétinants exhalait comme un encens de nuages de poussière qui vous prenait à la gorge, Gloriette alors se sentait dans tous ses états; un plaisir sans égal l'entraînait sur place; tout ça, pour elle c'était le vrai bonheur.

Au résumé, folle envie de se donner du mouvement selon les rites si bien démontrés par le curé en chaire; folle inquiétude des facultés remuantes; folle jeunesse. Et c'est bien naturel!

Elle avait dix sept-ans; mais, sous le rapport des formes, elle était plutôt en retard qu'en avance. Elle était jolie, mais d'une de ces beautés mignonnes sur lesquelles le hâle et le soleil n'ont pas de prise, parce que la finesse de la peau laisse toujours reparaitre la revivification d'un sang rose et nouveau. Elle vivait seule avec son père, veuf; lequel était maréchal ferrant et par là même forgeron; un peu charron aussi, un peu rebouteux, un peu vétérinaire, même un peu épicier. Le ménage était tenu par une forte servante.

Il résultait de ce cumul industriel une aisance relative dans la maison, et que Gloriette n'était guère assujettie aux rudes travaux de la campagne. Le soin de la basse-cour et des ouvrages de couture suffisaient à varier ses occupations. L'inquiète prudence d'une mère eût peut-être cherché à mettre un frein à son naïf amour du bal. De la part d'un père confiant et débonnaire, l'indulgence s'expliquait. Le reste allait tout seul.

Tout cela respirait donc une vie au résumé facile à certains égards, et toujours de la gaieté sur la planche. Ce qui n'empêchait pas les moments d'austère réflexion. Et dans ces moments-là, occupée qu'elle était à coudre auprès de la croisée, si elle éprouvait un besoin quelconque de se lever de sa chaise, tout en n'en continuant pas moins son monologue secret, on eût pu la voir s'arrêter tout à coup pour se pavane, pour faire des mines de singe; et comme si le mouvement lui eût délié la langue, elle s'écriait en prenant des poses, et au souvenir du fameux prône: « Eht mon Dieu ce n'est pas la danse »...

Et de rire. — Et allez donc!

D'autres fois, était-elle en train de fricasser une omlette vivement sur le feu, lorsque pour la détacher d'une façon leste il lui fallait donner un coup de poing sur la queue de la poêle, elle trouvait plaisir d'accompagner ce tour de

main de la même ritournelle: « Non ce n'est pas la danse!.. Oh! mon Dieu non! »

Et de rire encore selon son habitude.

Evidemment ce n'était pas là un système à engendrer une noire mélancolie. Mais sur un terrain aussi mobile les mauvaises pensées non plus n'avaient guère le temps de germer.

Quant à Jacquot, c'était une autre affaire.

Jacquot était un jenue et agréable vaurien de vingt ans, un peu bancroche: ce qui lui assurait un vice rédhibitoire à l'heure prochaine du tirage au sort. Son père avait pour une trentaine de mille francs de bien qu'il faisait valoir, le jeune homme aidant; car, pour lui, il était toujours dans les vignes, mais sans façons, sans manières, tout simplement par état d'être. Le fils se trouvait donc possesseur, à ce compte-là, d'un avenir assez faraud.

Les plaisanteries d'invention, — ce qui s'appelle une bonne plaisanterie, — sont chose rare au village. Cependant, quelquefois les saines traditions y pénétrèrent par occasion; et Dieu sait si les bons petits camarades se privaient de demander au boiteux sur tous les tons de la liturgie moqueuse: « As-tu déjeuné, Jacquot? » C'était simple, autant que semipiternel. Seulement, en raison d'un grassement usité, par l'auteur de ses jours lui-même, on avait l'habitude de prononcer son nom comme dans le « More de Venise », et rien qu'à entendre dire: « As-tu déjeuné, Jacquot? » Desdémone en eût tressailli dans sa tombe.

Sous l'influence de cette scie patriotique, assez maussade à la longue, il avait contracté un caractère rancuneux et sournois; ce qui ne l'empêchait pas dans le fond de lui-même d'être amoureux de Gloriette, amoureux à s'en pâmer. Il ne lui en avait jamais rien dit, parce qu'il la voyait indifférente aux galants de toute espèce. Mais au bal il l'invitait souvent, et elle l'acceptait comme un autre, parce que, pour elle, un danseur était la manivelle qui faisait tourner le moulin à plaisir.

Pourtant elle en avait une certaine perception. Car tandis que l'aimable Jacquot se montrait toujours discret, comme si ce rapprochement même l'eût tenu en respect, à distance au contraire, quand l'occasion s'en présentait, il avait plus de langue. Si, en passant par là, il l'apercevait derrière la haie de son jardin, ou bien qu'elle montrât sa fine tête à la fenêtre, il avait alors à son adresse des mots hardis qui frisaient le compliment.

Au reste, il est remarquable que les boiteux des deux sexes sont plus particulièrement enclins à la passion. Pourquoi?... Ah! ça, c'est un arcane. Un orthopédiste pourrait peut-être l'expliquer.

(A suivre.)

L. MONNET.

La livraison d'août de la Bibliothèque universelle et Revue suisse vient de paraître et contient les articles suivants: — Un précurseur du panslavisme au XVII<sup>e</sup> siècle. — Georges Krijanith, par M. Louis Léger. — Scènes de la vie Franc-Comtoise. — Le théâtre d'amateurs. Nouvelle par Mme Berthe Vadier. (Deuxième partie.) — Juste Olivier, par M. Eugène Lambert. (Sixième partie.) — La Russie contemporaine, par M. Ernest Lehr (Deuxième et dernière partie.) — A tire d'aile. Lettres d'un provincial. — II. La jeunesse, par M. Claude Rémy. — La dernière des Castlemaine. — Nouvelle, de Ouida. — Chronique parisienne. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,  
à Lausanne.

**PAPETERIE L. MONNET**  
Rue Pépinet, Lausanne

Fournitures pour bureaux, banques et administrations. — Registres, réglure et reliure. Timbrage du papier à lettres. — Impressions diverses: cartes de visite, têtes de notes, factures, enveloppes avec raison de commerce, cartes pour banquets, soirées et convocations. Étiquettes de vins. — Fournitures de dessin; papier Canson en rouleaux et en feuilles; papiers teintés et couleurs anglaises.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.